Disponible en ligne sur www.sciencedirect.com

ScienceDirect

ELSEVIER MASSON

Annales Françaises d'Anesthésie et de Réanimation 26 (2007) 833–834

annales françaises d'ANESTHÉSIE ET DE RÉANIMATION

http://france.elsevier.com/direct/ANNFAR/

In memoriam

# Jean Lassner (1913–2007)

J.-M. Desmonts

*Service d'anesthésie–réanimation, université Denis-Diderot Paris-VII, France*

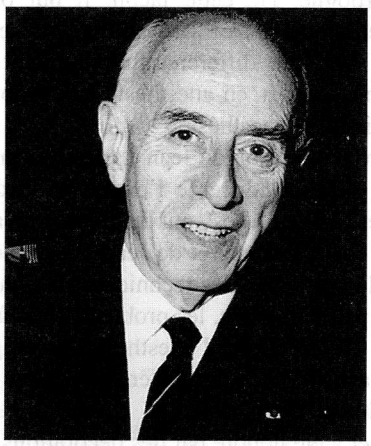

Jean Lassner s'est éteint le 28 juillet 2007 dans sa propriété de Saint-Vincent le Paluel en Dordogne, où il s'était retiré depuis plusieurs années. Son parcours a été particulièrement riche et intéressant.

Jean Lassner est né à Vienne (Autriche), le 7 mai 1913, où il fait ses études secondaires et débute celles de médecine. Il saisit l'opportunité de développer des liens avec Oswald Schwarz, le fondateur de la médecine psychosomatique. Intéressé par la philosophie et surtout par la phénoménologie, il se rapproche d'Husserl et devient son élève puis son ami.

Il quitte l'Autriche avec sa famille pour la Suisse, où il continue ses études de médecine à Lausanne. Il émigre en France en 1938 et poursuit un travail sur les brûlés, commencé en Suisse, en étant affecté à l'hôpital Rothschild. Ses premiers pas dans la pratique de l'anesthésie datent de cette époque où il s'initie au maniement du masque d'Ombredanne. Dès la déclaration de guerre en 1939, Jean Lassner s'engage dans l'armée française et est affecté à l'Unité dite de « Prestataires étrangers » bien que les autorités allemandes aient annoncé que tout soldat étranger capturé serait fusillé. Il est démobilisé en 1940 à Albi et se rapproche des premiers éléments qui allaient devenir la Résistance. Il réussit à gagner le Portugal, d'où il rejoint sa famille réfugiée aux États-Unis.

Ayant manifesté, avant son départ du Portugal, son souhait de rejoindre les Forces françaises libres, il est affecté en décembre 1941 à l'île Saint-Pierre et Miquelon lorsque celle-ci se rallie au général De Gaulle. Il parvient à rejoindre l'île en mars 1942, où il sera associé au Dr Henri Debidour, chirurgien, pour pratiquer l'anesthésie. Jean Lassner profite de la proximité du Canada pour se former à l'anesthésie de façon plus académique selon les principes anglo-saxons.

En août 1944, Jean Lassner rejoint l'Afrique du Nord pour participer au service de santé. Il rentre en France peu après et est détaché par la direction du service de santé de la région militaire de Paris auprès du médecin colonel Imbert, médecin chef de l'hôpital Foch, afin de s'occuper de l'unité des brûlés. Il organise sur place un enseignement d'anesthésie et de réanimation.

Élu député de l'Assemblée constituante en 1945, Henri Debidour fait voter en août 1946 un décret permettant la reconnaissance en France des diplômes des médecins étrangers ayant servi la France, ce qui évite à Jean Lassner de refaire l'ensemble de ses études. Il devra toutefois repasser le baccalauréat et soutenir sa thèse pour obtenir le doctorat français.

En 1948, il obtient la nationalité française et est nommé la même année chef de laboratoire à la faculté de médecine de Paris. Il est reçu au concours d'assistant d'anesthésiologie des hôpitaux de Paris en 1949 et il est affecté à la maternité de l'hôpital Foch. Il peut simultanément continuer à s'intéresser à la prise en charge des brûlés. Un centre de traitement des brûlés sera monté à l'hôpital Cochin quelques années plus tard.

Ayant obtenu le diplôme d'anesthésie et la qualification en biologie médicale, il crée un laboratoire privé d'analyses qu'il abandonnera lorsqu'il devra choisir entre l'anesthésie et la biologie. Il est successivement nommé assistant à l'hôpital Necker, Lariboisière, Saint-Louis et Cochin où il travaille avec l'urologue Pierre Aboulker, lequel le sollicite aussi pour sa pratique libérale à la clinique Ambroise-Paré et à l'hôpital américain de Neuilly.

Dès les années 1960, Jean Lassner est un des premiers en France à s'intéresser aux techniques d'anesthésie locorégionale et en particulier à l'anesthésie péridurale qu'il contribuera à développer en organisant un enseignement sur le cadavre. Parallèlement à ce pôle d'intérêt, Jean Lassner se rapproche de la Société de médecine psychosomatique où il côtoie de nombreux collègues étrangers intéressés par les techniques de « relaxation » variante de l'hypnose. Il devient membre de cette société présidée par Pierre Aboulker et s'intéresse aux travaux d'Erikson qu'il rencontre à l'occasion d'un voyage aux États-Unis. En 1960, il initie un cours d'hypnose à l'hôpital Cochin et organise un congrès mondial d'hypnose à Paris. Ses travaux sont publiés en anglais par l'éditeur Springer sous le titre *Hypnosis and psychosomatic medicine*. Il anime

doi:10.1016/j.annfar.2007.09.011

une table ronde sur l'hypnose lors du 1er Congrès européen d'anesthésiologie à Vienne en 1962.

Il est nommé maître de conférences agrégé–anesthésiologiste des hôpitaux de Paris par intégration avec effet différé en 1962. Au mois d'avril 1964, Jean Lassner assure l'anesthésie du général de Gaulle pour une intervention sur la prostate réalisée par Pierre Aboulker et Adolphe Steg. Après l'intervention, Jean Lassner remettra la feuille d'anesthésie aux archives nationales. En 1966, il entreprend avec le soutien du général de Gaulle la création du premier centre d'études et de traitement de la douleur avec une organisation d'une consultation à l'hôpital Cochin, mais sa demande de création de lits pour soins palliatifs n'est pas suivie par l'APHP.

La maladie d'Ernest Kern en 1968–1969 conduit Jean Lassner à le remplacer comme chef du département d'anesthésie de Cochin jusqu'à son décès. En 1970, non sans quelque hésitation, se considérant trop âgé pour commencer une carrière hospitalo-universitaire, il prend la direction du service de Cochin qu'il assurera jusqu'à sa retraite en 1982. Il est nommé professeur à titre personnel en 1972.

Parallèlement à sa carrière hospitalo-universitaire, le rayonnement de Jean Lassner est très important tant au niveau national qu'international. Au plan national, Jean Lassner assure la présidence de la Société française d'anesthésie et de réanimation de 1976 à 1978, pendant laquelle il organise à Paris en 1978 le Congrès européen d'anesthésiologie dans le cadre de la section européenne de la World Federation of the Societies of Anesthesiologists dont il est le président. Il s'intéresse de très près aux problèmes de la sécurité en anesthésie et obtient la création par le ministère de la Santé d'une Commission nationale d'anesthésiologie qui sera à l'origine des premières circulaires ministérielles sur la sécurité anesthésique en 1974. Il convainc Mme Veil, alors ministre de la Santé, de lancer une grande enquête, sous le contrôle de l'Inserm, sur la mortalité et la morbidité anesthésique qui sera réalisée entre 1978 et 1982. Les résultats de cette enquête conduiront à la promulgation du décret sur la sécurité anesthésique en 1994.

Compte tenu de sa position au niveau de la Sfar, Jean Lassner s'est trouvé au cœur des dissensions qui, en 1960, ont abouti à sa scission et à la création d'une nouvelle société scientifique « l'Association des anesthésiologistes français » dirigée par Pierre Huguenard. Ce désaccord a été à l'origine de la création, en 1953, des Cahiers d'anesthésiologie par E. Kern, Jean Valetta et Jean Lassner. Ce dernier en sera le rédacteur en chef de 1970 à 1988. Cette revue indépendante permettait, entre autres articles, la publication des textes des conférences des vendredis de Cochin. Celles-ci initiées en 1947 ont été longtemps le point de rencontre des personnalités actives dans le domaine de l'anesthésie. Les plus jeunes avaient l'impression de passer un oral devant les ténors de l'époque.

La situation très franco-française représentée par la coexistence de deux sociétés scientifiques ne manquait pas de nous attirer quelques remarques ironiques de nos collègues anglo-saxons. Jean Lassner, conscient du caractère néfaste de cette situation, prit l'initiative, lors de sa présidence de la Sfar, de favoriser un rapprochement des sociétés en créant l'Union française des anesthésistes réanimateurs (Ufar), laquelle devait servir d'étape intermédiaire avant la réunification en 1981.

L'action de Jean Lassner au plan européen a été aussi de première importance par la fondation de l'Académie européenne d'anesthésie en 1978. Outre le fait de favoriser les échanges entre les anesthésistes français et européens, cette nouvelle instance permettait de favoriser le rapprochement des médecins, alors très isolés, de l'Europe de l'Est vers ceux de l'Europe de l'Ouest. Cette structure devait proposer l'institution d'un diplôme européen qui a perduré au-delà de la fusion entre les différentes instances européennes, il y a quelques années.

Ces échanges entre praticiens de divers pays européens se sont prolongés par la création du Centre français de l'Académie européenne d'anesthésiologie qu'il abritait dans sa propriété en Dordogne. De cette façon, il put organiser, avec l'aide de sa femme et de sa fille Claudine, plusieurs séminaires entre 1985 et 1992 sur différents thèmes allant de la sécurité des équipements utilisés en anesthésie aux problèmes des ressources humaines en anesthésie.

La première publication de Jean Lassner recensée dans PubMed date de 1952 et concerne l'organisation d'un centre de traitement des brûlés. Les publications suivantes révèlent l'étendue des champs d'intérêt de Jean Lassner dans différents domaines de l'anesthésie : les techniques de réduction des pertes sanguines peropératoires, les problèmes liés à la transfusion peropératoire, l'intérêt de l'anesthésie locorégionale et de l'hypnose en anesthésie et les différents aspects de la pratique professionnelle de l'anesthésie.

Jean Lassner a été honoré par des décorations prestigieuses : commandeur de la Légion d'honneur, Grand Croix de l'Ordre national du mérite, médaille des Évadés, croix du Combattant, médaille de la France-Libre. Il était en outre docteur Honoris causa des universités de Mayence et de Poznan.

Jean Lassner avait épousé Colette Diamant-Berger, avocate et fille du cinéaste Henri Diamant-Berger, en janvier 1942.

Bien que n'étant pas un élève direct de Jean Lassner, je rejoignais, dès ma nomination comme maître de conférences agrégé en 1971, le cercle de ses amis et disciples. Auprès de lui, je participais à la plupart de ses projets et en particulier sur ceux concernant la sécurité en anesthésie et l'ouverture de l'anesthésie française vers l'étranger. J'ai fait partie de la poignée des membres fondateurs de l'Académie européenne d'anesthésiologie qui ont lancé cette institution en 1978 à l'occasion du Congrès européen de Paris. J'ai pu apprécier, à cette occasion, le grand talent de négociateur de Jean Lassner, aidé par sa maîtrise totale de plusieurs langues, ce qui lui assurait une position incontournable. Ses objectifs, au-delà des échanges scientifiques entre les pays développés, étaient de sortir de leur isolement les médecins des pays de l'Europe de l'Est et de favoriser la mise à niveau des standards de la pratique de l'anesthésie au bénéfice de leurs populations.

Ma proximité avec Jean Lassner m'a permis d'apprécier son intelligence et sa capacité de visionnaire des grands problèmes de notre profession. Des rencontres régulières à son domicile me permettaient d'avoir des échanges de grande qualité sur les sujets les plus variés et je lui suis gré de m'avoir donné cette opportunité. Comme la disparition de tous les hommes qui ont une vie particulièrement riche et active, celle de Jean Lassner laisse un grand vide.